Plan de la zone du lac

Zone A : barques de pêche, embarcations non munies de moteur, kayaks, avirons.
> voiliers, planches à voiles : interdits.

Zone B : barques de pêche
> voiliers, planches à voiles : interdits.

Zone C : zone écologique
> pêche et activités nautiques (voile, planche à voile, pédalo, kayak, aviron) : interdits.

Zones D1 et D2 : voiliers, planches à voile, kayaks, avirons, pédalos selon la période de l'année.

Zone E : zone écologique. accès interdit.